



LISTE DES ANNEXES

ADOPTÉES PAR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 09 MARS 2023

Annexe 1	Liste des membres élus en exercice
Annexe 2	Délibération indemnités ou remboursement des frais des élus ou de leurs représentants
Annexe 2 bis	Délibération indemnités de frais de mandat
Annexe 3	Charte d'éthique et de déontologie
Annexe 4	Liste des membres associés en exercice
Annexe 5	Liste des conseillers techniques en exercice
Annexe 6	Représentations CCI
Annexe 7	Délégations de compétences de l'AG à d'autres instances de la CCI
Annexe 8	Attributions du Président en matière de personnel
Annexe 9	Délégations de signatures du président et du trésorier
Annexe 10	Membres du bureau et fonction
Annexe 11	Commissions règlementées
Annexe 12	Groupes de travail thématiques
Annexe 13	Tarification des services CCI (confère tarifs des prestations ci-dessous)
<i>Annexe 14</i>	<i>Procédure de recueil des signalements émis par des lanceurs d'alerte (en attente retour CCI FRANCE)</i>

MANDATURE 2021 - 2026

Annexe 1

Membres élus en exercice - M : membre CCIT, T : titulaire CCIR, S : suppléant CCIR

COMMERCE					
C1 de 0 à 4 salariés					
NOM	Prénom	Raison sociale	Commune	CCIT	CCIR
FOUASSIER	Eric	QCA SERVICES	ERNEE	M	
LEGRAND-THEIL	Cécile	LAVAL OPTIQUE SARL	CHÂTEAU-GONTIER SUR MAYENNE	M	
MONTEBAULT	Norbert	AUDILAB PAYS DE LA LOIRE	MAYENNE	M	S
COMMERCE					
C2 de 5 salariés et plus					
NOM	Prénom	Raison sociale	Commune	CCIT	CCIR
ADAM	Emmanuel	SARL A PRO HYGIENE	SAINT-BERTHEVIN	M	
CHAPLET	Jérôme	MATHUROSSANE	LAVAL	M	
DANIEL	Claude	MB PACK	VAIGES	M	
GERARD	France	GRAND GARAGE DU MAINE	LAVAL	M	T
MOUSSET	Nicolas	LA MOTTE	MAYENNE	M	
INDUSTRIE					
I1 de 0 salariés à 9 salariés					
NOM	Prénom	Raison sociale	Commune	CCIT	CCIR
GOHIER	Hélène	ISOPANEL	CHÂTEAU-GONTIER SUR MAYENNE	M	S
MARCHAND	Christophe	MARCHAND DECORATION	LAVAL	M	
ROUSSEAU	Nicolas	RAPIDO	CHATILLON-SUR-COLMONT	M	
SECHE	Maxime	ENERGECIE	CHANGE	M	
SEYEUX	Vincent	AGRO LOGIC	NUILLE-SUR-VICOIN	M	
TUAL	Samuel	DEFIBOAT COM	LAVAL	M	
INDUSTRIE					
I1 de 10 salariés et plus					
NOM	Prénom	Raison sociale	Commune	CCIT	CCIR
COATANEA	Erwan	SODISTRA SAS	CHÂTEAU-GONTIER SUR MAYENNE	M	T
COUSIN	Anne	LES RILLETES GORRONNAISES	GORRON	M	
GANDON	Sylviane	SAS TRAM TP	COSSE-LE-VIVIEN	M	
GRUAU	Guillaume	GRUAU LAVAL	SAINT-BERTHEVIN	M	
HOCHART	Virginie	SDI SERVICES	EVRON	M	
LE GUET	Christophe	SERAP INDUSTRIES	GORRON	M	
LUCAS	Bruno	LUCAS LAVAL	LAVAL	M	
PLANCHAIS	Nathalie	DESCHAMPS	SAINT-DENIS-DE-GASTINES	M	
RIGOUIN	Bruno	SNERO	MESLAY-DU-MAINE	M	
TEK	Konithirith	LABORATOIRES France BEBE	CHANGE	M	
SERVICES					
S1 de 0 à 4 salariés					
NOM	Prénom	Raison sociale	Commune	CCIT	CCIR
ALEXANDRE	Raphaël	CHEVAL ET PATRIMOINE	MONTSURS	M	
DENIAU	Jérôme	C2A PATRIMOINE	LAVAL	M	
HUNAUT	Eric	CCM FINANCE	LAVAL	M	T
LAIRY	Laurent	PROCOGEST FINANCES	LAVAL	M	
MOTRIEUX	Jean-Michel	SC FINANCIERE MOTRIEUX	CHANGE	M	
SERVICES					
S2 de 5 salariés et plus					
NOM	Prénom	Raison sociale	Commune	CCIT	CCIR
BLANCHARD	David	COMPTA EXPERT SOCIAL	LAVAL	M	
DEVINEAU	Frédéric	HAUTE MAYENNE SERVICES	MAYENNE	M	
FORT	Bernard	TENNAXIA France	CHANGE	M	
GRANGER	Loïc	ALTONEO CONSEIL	CHÂTEAU-GONTIER SUR MAYENNE	M	
MOQUET	Camille	RAZ MOQUETTE	PARIGNE-SUR-BRAYE	M	S
ROYER	Philippe	MEDRIA SOLUTIONS	SAINT-BERTHEVIN	M	
TERRIEN	Christophe	ADECCO France	CHANGE	M	



REGISTRE DES DELIBERATIONS
DE LA CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE
TERRITORIALE DE LA MAYENNE

Assemblée Générale du 19 mai 2022 – n° 02_2022

INDEMNITES OU REMBOURSEMENT DES FRAIS DES ELUS OU DE LEURS REPRESENTANTS

L'an deux mille vingt-deux, le jeudi dix-neuf mai, à dix-sept heures trente, l'Assemblée Générale de la Chambre de Commerce et d'Industrie de la Mayenne, dûment convoquée, s'est réunie à « Espace Mayenne », sous la présidence de Monsieur Eric Hunaut, Président.

Les délibérations sont prises à la majorité absolue des votants. En cas de partage égal des voix, celle du Président est prépondérante.

Membres élus en exercice	: 36
Membres élus présents	: 21
Membres élus excusés	: 15
Quorum	: 19

Membres élus présents :

Mmes Anne Cousin, Cécile Legrand-Theil, Camille Moquet, Nathalie Planchais.

MM. Emmanuel Adam, Raphaël Alexandre, David Blanchard, Jérôme Daniau, Bernard Fort, Loïc Granger, Guillaume Gruau, Eric Hunaut, Christophe Le Guet, Bruno Lucas, Norbert Montembault, Jean-Michel Motrieux, Nicolas Mousset, Bruno Rigouin, Philippe Royer, Vincent Seyeux et Konthirith Tek.

Membres élus excusés :

Mmes France Gérard, Sylviane Gandon, Hélène Gohier et Virginie Hochart.

MM. Jérôme Chaplet, Erwan Coatanea, Claude Daniel, Frédéric Devineau, Eric Fouassier, Laurent Lairy, Christophe Marchand, Nicolas Rousseau, Maxime Séché, Christophe Terrien et Samuel Tual.

- Vu l'article R.712.1 du code de commerce,
- Vu l'article 1.1.4 du règlement intérieur concernant les indemnités ou remboursement des frais des élus ou de leurs représentants,


Les membres élus de la Chambre de Commerce et d'Industrie de la Mayenne, réunis en Assemblée Générale le 19 mai 2022, décident que :

- ✓ **Les frais de déplacement, de restauration et d'hébergement des membres, ainsi que ceux de leurs représentants titulaires d'un ordre de mission ou d'un mandat de représentation, peuvent être pris en charge par la CCI ;**
- ✓ **Cette prise en charge sera faite sur présentation de justificatifs et dans les conditions, les barèmes et la charte de déplacement des collaborateurs en vigueur à la CCI des Pays de Loire en conformité avec les dispositions relatives aux frais professionnels déductibles pour le calcul des cotisations de sécurité sociale et des contributions sociales prévues par le code de sécurité sociale.**

**Pour : 21
Contre : 0
Abstention : 0**

Copie certifiée conforme
Le 19 mai 2022

Le Président,



Eric HUNAUT

Le Secrétaire,



Frédéric DEVINEAU



**REGISTRE DES DELIBERATIONS
DE LA CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE
TERRITORIALE DE LA MAYENNE**

Assemblée Générale d'installation du 25 novembre 2021 – 18/2021

Indemnités de frais de mandat

L'an deux mille vingt et un, le jeudi 25 novembre, à 17 heures 30, l'assemblée générale de la Chambre de Commerce et d'Industrie de la Mayenne, dûment convoquée, s'est réunie à l'hippodrome de Laval, sous la présidence de Monsieur Eric HUNAUT, Président.

Les délibérations sont prises à la majorité absolue des votants. En cas de partage égal des voix, celle du Président est prépondérante.

Membres élus en exercice	: 36
Membres élus présents	: 34
Membres élus excusés	: 02
Quorum	: 19

Membres élus présents :

Mesdames Anne Cousin, Sylviane Gandon, France Gérard, Hélène Gohier, Virginie Hochart, Cécile Legrand-Theil, Camille Moquet et Nathalie Planchais,

Messieurs Raphaël Alexandre, David Blanchard, Jérôme Chaplet, Erwan Coatanea, Claude Daniel, Jérôme Deniau, Frédéric Devineau, Bernard Fort, Eric Fouassier, Loïc Granger, Guillaume Gruau, Eric Hunaut, Laurent Lairy, Christophe Le Guet, Bruno Lucas, Christophe Marchand, Norbert Montembault, Jean-Michel Motrieux, Nicolas Mousset, Bruno Rigouin, Nicolas Rousseau, Philippe Royer, Vincent Seyeux, Konthirith Tek, Christophe Terrien et Samuel Tual.

Membres élus excusés :

Messieurs Emmanuel Adam et Maxime Séché, ayant donné pouvoir (*)
(*) pour l'élection des membres du bureau

PS :

Sylviane Gandon et Jean-Michel Motrieux ont rejoint l'Assemblée Générale tardivement

Indemnités de frais de mandat

L'article R712.1 du code de commerce prévoit une indemnité de mandat au Président et aux membres du bureau (indemnité qui est fonction du nombre de ressortissants).

- L'enveloppe pouvant être mobilisée est la suivante : 600 pts d'indice plus 150 points si extension aux membres du Bureau, soit une enveloppe globale de 750 pts.
- Le Président : 510 pts d'indice (valeur du point à 4.666€) par mois.
- Le Président propose d'accorder 30 points d'indice (valeur du point à 4,666 €) par mois aux 8 membres du Bureau qui souhaiteront la solliciter (versement semestriel ou annuel).

Je vous demande de passer au vote pour le fonctionnement des indemnités de frais de mandat :

- | | |
|----------------------------------|----|
| • nombre de votants : | 34 |
| • nombre de suffrages exprimés : | 34 |
| • nombre de votes blancs : | 0 |
| • nombre de voix : | 34 |

Merci de votre unanimité.

Copie certifiée conforme, le 25 novembre 2021

Le Président,



Eric HUNAUT

Charte d'éthique et de déontologie

Article 1^{er} - Valeurs fondamentales des CCI, des CCI de Région et de CCI France

Bénéficiant de ressources d'origine fiscale, situées au croisement de la culture privée qui inspire leurs dirigeants élus et de la culture publique inhérente à leur statut d'établissement public, les assemblées consulaires remplissent une mission de corps intermédiaire qui constitue l'une des justifications fondamentales de leur existence.

En conséquence, les valeurs fondamentales qui s'imposent aux responsables des chambres consulaires sont : le sens de l'intérêt général, l'implication, l'intégrité.

Article 2. - Principes déontologiques généraux

La mise en œuvre des valeurs fondamentales des chambres consulaires suppose l'adhésion pleine et entière aux principes suivants :

2.1 - Principes régissant l'éligibilité aux instances consulaires :

Au-delà de l'application des lois et règlements afférents aux élections consulaires, les Membres qui viendraient à faire l'objet, en cours de mandat, d'une condamnation entraînant leur inéligibilité, doivent présenter immédiatement leur démission, [sans préjudice de l'application de l'article 14 du décret du 18 juillet 1991 (démissions spontanées ou d'office)].

Il est incompatible pour un Membre d'occuper, pendant la durée de son mandat, un poste de salarié d'une CCI, de CCI France ou dans l'une des entités administrées par celles-ci ou placées sous sa dépendance.

2.2 - Principe d'intégrité :

Les Membres relevant de la présente Charte s'interdisent de tirer de leur position consulaire, que ce soit pour eux-mêmes, pour des proches ou pour des tiers, tout avantage non conforme aux textes.

2.3 - Principe d'information :

Les Membres relevant de la présente Charte s'engagent à s'informer des textes et règlements applicables à la fonction et aux responsabilités qu'ils occupent dans l'institution ; il en va de même pour toutes les dispositions régissant leur Chambre en particulier. Si nécessaire, ils s'engagent à se doter d'une formation adéquate.

2.4 - Principe de prudence :

Le souci d'efficacité doit s'accompagner du respect des lois et règlements en vigueur.

2.5 - Principe du devoir de réserve et de confidentialité :

Les Membres relevant de la présente Charte s'imposent le devoir de réserve et de confidentialité dans l'exercice de leurs mandats consulaires.

2.6 - Principe de « subsidiarité » :

Les Membres relevant de la présente Charte sont attentifs à ce que l'activité consulaire ne puisse mettre la Chambre ou CCI France en état de concurrence déloyale à l'égard des entreprises.

Lorsqu'une activité menée par l'institution est transférée, conformément aux lois et règlements, au secteur privé ou à tout autre opérateur, ils veillent à ce que ce transfert s'opère dans des conditions financières conformes aux intérêts de la Chambre ou de CCI France et au respect des règles normales de la concurrence.

2.7 - Principe de respect de la délégation confiée :

Les Membres doivent régulièrement rendre compte des mandats et délégations qui leur ont été confiés à qualité de Membre de la CCI ou de CCI France.

2.8 - Principe de non-intervention :

La clarté dans la répartition des responsabilités est une préoccupation majeure des Membres relevant de la présente Charte.

En dehors des compétences générales du Président, de celles spécifiques du trésorier, de leurs délégataires, ou des délégataires d'un mandat exprès, les Membres s'interdisent toute intervention dans la gestion des services de leur chambre.

2.9 - Principe de solidarité institutionnelle :

Les Membres relevant de la présente Charte, confrontés à une situation juridique liée à leurs fonctions consulaires, dès lors que ni leur bonne foi ni leur intégrité personnelle ne sont en cause, peuvent bénéficier d'une assistance juridique, technique et financière de leur Chambre ou, le cas échéant, de CCI France, pour assurer leur défense.

2.10 - Principe de prévention du délit de prise illégale d'intérêts :

Les Membres relevant de la présente Charte s'engagent à respecter le rapport du 6 janvier 1997 du groupe de travail mixte ad hoc et en particulier sa deuxième partie « prescriptions de nature à prévenir la commission du délit dans le cadre de la gestion des Chambres de Commerce et d'Industrie ».

Article 3. - Dispositions finales

Chaque Chambre s'engage à introduire dans le règlement intérieur relatif à son organisation et à son fonctionnement, les dispositions nécessaires à une bonne application de la présente délibération.

MANDATURE 2021 - 2026

Membres associés en exercice

NOM	Prénom	Raison sociale	Commune
BACOSSE	Jérémie	VER'TIGES	BONCHAMP
BOUVET	Sandrine	V&B	AZE
DE SILANS	Raphaël		
FOUILLEUL	Aline	IBIS	LAVAL
GASDON	Joël	ARTHUR-LYOD	LAVAL
HOCHART	Virginie	LEONARD TECHNOLOGIES	BONCHAMP
JONCOUR	Jean	COCCIMARKET	AHUILLE
MONSALLIER	Guillaume	GROUPE LA POSTE	LAVAL
PILLON	Didier	PACT MANAGEMENT	BONCHAMP
PINSON	Mickaël	TOUILLER	LAVAL
QUENTIN	Florence	PROFESSION LIBERALE	LAVAL
ROTURIER	Denis	JOUVE	MAYENNE
SECHE	Maxime	GROUPE SECHE	CHANGE
TUAL	Samuel	ACTUAL	LAVAL
TREHEN	Jean-Yves	SARL DREAM 53	LAVAL
ZAMBON	Pierre	ZAMBON IMMOBILIER	LAVAL

MANDATURE 2021 - 2026

Conseillers techniques en exercice

NOM	Prénom	Fonction	Entreprise / structure
BAUDUFFE	Anne	Directrice	BANQUE DE FRANCE
BLANCHARD	David	Expert Finances	BLANCHARD EXPERTISE
BRUNET	Patrick	Président	ENTREPRENDRE EN MAYENNE
CROS	Alexandre	Directeur Territorial	ORANGE MAYENNE
DAGUET	Eric	Directeur Territorial	ENEDIS
DENIAU	Patrice	Président sortant dernière mandature	APROLLIANCE
FLAMBARD	Eric	Président	MAYENNE INTERNATIONAL
FOURNIER	Jean-Marc	Co-président	INITIATIVE MAYENNE
GRELIER	Eric	Président	SOLUTIONS & CO
HUBERT	Sabrina	Présidente	JCE CHÂTEAU-GONTIER
HUGAIN	Bertrand	Président	DCF MAYENNE
PAILLARD	Nathalie	Co-présidente	INITIATIVE MAYENNE
PAMBET	Cécile	Présidente	JCE LAVAL
LECLERCQ	Ségolène	Présidente	JCE HAUTE-MAYENNE
ROUILLARD	Christophe	Président	FCIE 53
ROUSSEAU	Céline	Présidente	CJD MAYENNE
ROYER	Philippe	Expert RSE	CAIROS
TRAVERS	Marc	Président	FRENCH TECH MAYENNE



REPRESENTATIONS MANDATURE 2021 – 2026

RESEAU CONSULAIRE		
CCI France	Assemblée Générale	<u>Titulaire</u> Eric HUNAUT <u>Suppléant</u> Frédéric DEVINEAU
Chambre de Commerce et d'Industrie Régionale (CCIR)	Assemblée Générale	<u>Titulaires</u> France GERARD Hélène GOHIER Erwan COATANEA Eric HUNAUT <u>Suppléants</u> Norbert MONTEBAULT Nathalie PLANCHAIS Camille MOQUET <u>Membre supplémentaire Bureau</u> Erwan COATANEA
	Commission des Finances	non
	Commission Paritaire Régionale (CPR)	non
	Commission spéciale d'homologation	non
	COFIL TRIA	non
Association Interconsulaire de la Mayenne (AIM)	Conseil d'Administration	Eric HUNAUT Jérôme DENIAU Nathalie PLANCHAIS

PREFECTURE

Commission Consultative Départementale de Sécurité et d'Accessibilité	<u>Titulaire</u> Le Président de la CCIT de la Mayenne ou son représentant <u>Suppléant</u> Jean-Yves TREHEN
Commission Départementale de conciliation en matière de baux d'immeubles à usage commercial, industriel ou artisanal de la Mayenne	Jean-Michel MOTRIEUX Laurent LAIRY
Comité départemental stratégique Parentalité-Familles	<u>Titulaire</u> Christophe TERRIEN <u>Suppléant :</u>
Comité Local d'Usagers de la Mayenne	Le Président de la CCIT de la Mayenne ou son représentant
Commission Départementale d'Orientation Agricole	<u>Titulaires</u> Vincent SEYEUX Nicolas MOUSSET <u>Suppléants</u> Eric FOUASSIER Konthirith TEK
Commission Départementale relative des systèmes de vidéoprotection	Le Président de la CCIT de la Mayenne ou son représentant
Conseil Local pour la prévention de la délinquance	Frédéric DEVINEAU
Commission Départementale de la Sécurité des Transports de Fonds	Nicolas MOUSSET
Jury chargé de délivrer des diplômes dans le secteur du funéraire	Le Président de la CCIT de la Mayenne ou son représentant

FISCALITE / FINANCES PUBLIQUES

Commission départementale des valeurs locatives (CDVL)	<u>Titulaire</u> : Philippe ROYER <u>Suppléante</u> : Aline FOUILLEUL <u>Titulaire</u> : Pierre ZAMBON <u>Suppléant</u> : Jérôme CHAPLET <u>Titulaire</u> : David BLANCHARD <u>Suppléante</u> : France GERARD
Commission des impôts directs et taxes sur le chiffre d'affaires (Nantes)	<u>Titulaires</u> Jean-Michel MOTRIEUX Jérôme DENIAU <u>Suppléants</u> David BLANCHARD Loïc GRANGER Raphaël ALEXANDRE
Commission départementale de conciliation	<u>Titulaire</u> Jean-Michel MOTRIEUX <u>Suppléant</u> Laurent LAIRY

ORIENTATION – FORMATION – EMPLOI

AGRI CAMPUS DE LAVAL - Conseil d'Administration	<u>Titulaire</u> Vincent SEYEUX <u>Suppléante</u> Françoise MORIN
CDEFOP (Comité Départemental Orientation Formation Professionnelle)	<u>Titulaire</u> : Le Président de la CCIT de la Mayenne ou son représentant <u>Suppléant</u> : Julien ELIE
CLEFOP Mayenne Centre (Comité Local Orientation Formation Professionnelle)	<u>Titulaire</u> : Le Président de la CCIT de la Mayenne ou son représentant <u>Suppléant</u> : Julien ELIE
CLEFOP Mayenne Nord (Comité Local Orientation Formation Professionnelle)	<u>Titulaire</u> : Le Président de la CCIT de la Mayenne ou son représentant <u>Suppléant</u> : Julien ELIE
CLEFOP Mayenne Sud (Comité Local Orientation Formation Professionnelle)	<u>Titulaire</u> : Sylviane GANDON <u>Suppléant</u> : Julien ELIE
Comité Local Ecole-Entreprise Mayenne Sud	<u>Titulaire</u> : Sylviane GANDON <u>Suppléant</u> : Anne-Marie DEROUAULT
CUML – Conseil Syndical du centre Universitaire Mayenne Laval	<u>Titulaire</u> : Cyrille LAHEURTE <u>Suppléant</u> : Laurent DAVID
E2C – Comité de Pilotage de l'École de la 2^{ème} chance en Mayenne	<u>Titulaire</u> : Julien ELIE
ESIEA - Conseil d'Etablissement	Jérémie BACOSSE
ESTACA - Conseil d'Etablissement	Guillaume GRUAU <i>Personne qualifiée : Laurent DAVID</i>
FACE M (Fondation Agir Contre l'Exclusion en Mayenne)	<u>Titulaire</u> : Frédéric DEVINEAU <u>Suppléant</u> : Julien ELIE
Institut Universitaire de Technologie - Conseil d'Institut	<u>Titulaire</u> Julien ELIE
Mayenne Compétence Emploi	<u>Titulaire</u> Frédéric DEVINEAU <u>Suppléant</u> Julien ELIE
Mission Locale 53	<u>Titulaire</u> Frédéric DEVINEAU <u>Suppléant</u> Julien ELIE
Organisme Agréé Maine Normandie	Jean-Michel MOTRIEUX Loïc GRANGER Emmanuel ADAM Jean JONCOUR

ORIENTATION – FORMATION – EMPLOI (suite)

Université Catholique de l'Ouest - entité de LAVAL	<u>Titulaire</u> Christophe TERRIEN <u>Suppléante</u> Françoise MORIN
--	--

AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

Association RN 171 / RD 771	Jacques COURTIN
Association TGV Interconnexion Sud	Jacques COURTIN
Commission de Conciliation en Matière de documents d'Urbanisme	Bruno LUCAS

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

CLARTE	<u>Titulaire</u> Eric FOUASSIER <u>Suppléants</u> Cyrille LAHEURTE / Julien ELIE
Comité Régional Tourisme des Pays de la Loire	<u>Titulaire</u> Raphaël ALEXANDRE <u>Suppléant :</u> Jean-Yves TREHEN
Conseil de Développement de la Haute-Mayenne : pour comité de programmation LEADER	<u>Titulaire</u> Nicolas MOUSSET <u>Suppléant</u> Camille MOQUET
J'Entreprenis en Mayenne	Nathalie PLANCHAIS
Laval Economie	Conseil d'Administration au titre de personne qualifiée Cyrille LAHEURTE
Laval Mayenne Technopole	<u>Titulaire</u> Eric FOUASSIER <u>Suppléants</u> Cyrille LAHEURTE / Julien ELIE
Laval Tourisme	<u>Titulaire</u> Jean-Yves TREHEN <u>Suppléant</u> Patricia LAVING
Laval Agglo Comité des Partenaires	Jérôme CHAPLET
Mayenne Tourisme	Jean-Yves TREHEN Raphaël ALEXANDRE
Mouvement des Entreprises de France (MEDEF Mayenne)	Comité de Pilotage MEDEF/CCI Eric HUNAUT, Jérôme DENIAU, Jérôme CHAPLET, Christophe MARCHAND
Parc Naturel Régional Normandie Maine	Jacques COURTIN

INITIATIVE MAYENNE COMITES LOCAUX D'AGREMENT DE PRETS

Laval Economie	Laval	Guillaume GRUAU David BLANCHARD
Communauté de Communes du Pays de Château-Gontier	Château-Gontier	
Communauté de Communes du Mont des Avaloirs	Pré-en-Pail	Camille MOQUET
Communauté de Communes des Coëvrons	Evron	Claude DANIEL
Communauté de Communes de l'Ernée	Ernée	Nathalie PLANCHAIS
Communauté de Communes du Bocage Mayennais	Gorron	
Communauté de Communes du Pays de Craon	Craon	Sylviane GANDON
Communauté de Communes du Pays de Meslay-Grez	Meslay-du-Maine	Raphaël Alexandre
Mayenne Communauté	Mayenne	Nicolas MOUSSET

Comité Départemental	Laval	Maëlle MORVAN
Comité Innovation	 Maëlle MORVAN

AG et CA Initiative MAYENNE		Frederic DEVINEAU
-----------------------------	--	-------------------

ENVIRONNEMENT – HYGIENE ET SECURITE

Conseil Départemental de l'Environnement et des risques sanitaires et technologiques	Titulaire Vincent SEYEUX Suppléant Julien ELIE
Comité Départemental de l'Eau	Titulaire Vincent SEYEUX
Commission Locale de l'Eau du SAGE Mayenne	Titulaire Vincent SEYEUX
Commission Locale de l'Eau du SAGE Oudon	Titulaire Le Président de la CCIT de la Mayenne ou son représentant
Commission Locale de l'Eau du SAGE Sélune	Titulaire Le Président de la CCIT de la Mayenne ou son représentant
Commission Départementale des risques naturels majeurs	Titulaire Le Président de la CCIT de la Mayenne ou son représentant
ORACE	Titulaire Vincent SEYEUX
Plan Départemental des Déchets ménagers et assimilés	Titulaire Le Président de la CCIT de la Mayenne ou son représentant

REGISTRE DES DELIBERATIONS
DE LA CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE
TERRITORIALE DE LA MAYENNE

Assemblée Générale du 18 janvier 2022 – n° 01_2022

Délégation de compétences de l'Assemblée Générale au Bureau

L'an deux mille vingt deux, le mardi 18 janvier, à dix-sept heures trente, l'Assemblée Générale de la Chambre de Commerce et d'Industrie de la Mayenne, dûment convoquée, s'est réunie à l'Espace Mayenne, sous la présidence de Monsieur Eric Hunaut, Président.

Les délibérations sont prises à la majorité absolue des votants. En cas de partage égal des voix, celle du Président est prépondérante.

Membres élus en exercice	: 36
Membres élus présents	: 27
Membres élus excusés	: 9
Quorum	: 19

Membres élus présents :

Mmes Sylviane Gandon, Hélène Gohier, Cécile Legrand-Theil, Camille Moquet et Nathalie Planchais,

MM. Emmanuel Adam, Raphaël Alexandre, David Blanchard, Jérôme Chaplet, Erwan Coatanea, Jérôme Deniau, Frédéric Devineau, Bernard Fort, Eric Fouassier, Loïc Granger, Guillaume Gruau, Eric Hunaut, Laurent Lairy, Christophe Le Guet, Bruno Lucas, Christophe Marchand, Norbert Montembault, Nicolas Mousset, Nicolas Rousseau, Vincent Seyeux, Konthirith Tek et Christophe Terrien.

Membres élus excusés :

Mmes Anne Cousin, France Gérard et Virginie Hochart

MM. Claude Daniel, Jean-Michel Motrieux, Bruno Rigouin, Philippe Royer, Maxime Séché et Samuel Tual.

1.7	Bureau	Durée de la mandature	Avis réglementaires concernant les demandes de dérogation à la règle du repos dominical	En cas d'urgence, délégation de compétence au Président
1.8	Bureau	Durée de la mandature	Avis réglementaires sur les documents d'urbanisme	En cas d'urgence, délégation de compétence au Président sur les révisions, modifications de documents d'urbanisme et déclarations de projet

DÉLIBÉRATION

- vu l'article L. 712-1 du code du commerce qui dispose que « l'assemblée peut déléguer à d'autres instances de la CCI des compétences relatives à son administration et à son fonctionnement courant »,
- vu l'article 2.1.3 - Délégations de compétences de l'assemblée générale à d'autres instances de la CCI du règlement intérieur de la CCI de la Mayenne, ci-dessus énoncé,
- vu l'avis favorable du Bureau du 13 décembre relatif à la délégation de compétences de l'assemblée générale au bureau pour la durée de la mandature,

Afin de permettre une meilleure fluidité des décisions dans la gestion courante de la Chambre de Commerce et d'Industrie et d'éviter le risque potentiel de nullité des décisions prises par le Bureau,

L'ASSEMBLEE GENERALE

- délègue au Bureau et au Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie de la Mayenne, dans les conditions prévues par le Règlement Intérieur, les compétences suivant le tableau ci-dessus, et ce pour la durée de la mandature
- précise, qu'en fonction de l'importance des dossiers, le Bureau conserve néanmoins la prérogative de soumettre à l'assemblée générale certaines questions relevant des domaines ci-dessus délégués,
- rappelle que toutes décisions qui auront été prises dans le cadre de cette délégation de compétences, feront l'objet d'une information en son sein et que les attributions qui ne figurent pas dans le tableau ci-dessus restent de sa compétence.

Pour : 27

Contre : 0

Abstention : 0

Copie certifiée conforme

Le 18 janvier 2022

Le Président,



Eric HUNAUT

**CONVENTION DE DELEGATION DE COMPETENCES
SIGNÉE LE 9 DECEMBRE 2021 ENTRE
LE PRESIDENT DE LA CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DES PAYS DE LA LOIRE ET
LE PRESIDENT DE LA CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE MAYENNE
CONCERNANT LE RECRUTEMENT ET LA GESTION DE LA SITUATION PERSONNELLE
DES AGENTS MIS A DISPOSITION ET DES SALARIES DE DROIT PRIVE AFFECTES**

ENTRE

Jean-François REYNOUARD, président de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Région Pays de la Loire, dite Chambre de Commerce et d'Industrie Pays de la Loire (« CCI Pays de la Loire »), établissement public administratif dont le siège social est situé 16 quai Ernest Renaud, CS 70515, 44105 Nantes Cedex 4,

Ci-après dénommé "PRÉSIDENT DE LA CCIPDL" ;

Et

Eric HUNAUT, président de la Chambre de Commerce et d'Industrie Territoriale de la Mayenne, dite Chambre de Commerce et d'Industrie Mayenne (« CCI Mayenne »), établissement public administratif dont le siège social est situé 12 rue de Verdun, CS 60239, 53000 Laval,

Ci-après dénommé « PRÉSIDENT DE LA CCIT ».

ÉTANT PREALABLEMENT EXPOSE QUE

Aux termes des dispositions des articles L711-3.4°, L711-8, dans leurs versions modifiées par la loi 2019-486 du 22 mai 2019 du code de commerce, la CCI Pays de la Loire :

- Recrute et gère la situation des salariés de droit privé et gère la situation statutaire des agents de droit public sous statut ;
- Met des agents à la disposition des Chambres de Commerce et d'Industrie Territoriales des Pays de la Loire et affecte des salariés de droit privé auprès des dites Chambres ;
- Peut, après délibération de l'Assemblée Générale de la CCI Pays de la Loire, et pour une durée n'excédant pas la mandature, déléguer aux Chambres de Commerce et d'Industrie Territoriales de la région le recrutement et la gestion de la situation personnelle des agents mis à la disposition des dites Chambres et des salariés de droit privé affectés auprès des dites Chambres.

Par délibération en date du 9 décembre 2021 (reproduite en annexe à la présente convention), l'Assemblée Générale de la CCI Pays de la Loire s'est prononcée en faveur d'une telle délégation de compétence au profit de chacune des Chambres de Commerce et d'Industrie Territoriales de la région.

La présente convention détermine le périmètre, la durée et les modalités de cette délégation.

IL A ETE CONVENU CE QUI SUIT

ARTICLE 1 – OBJET

1.1. La PRESIDENT DE LA CCIPDL délègue au PRESIDENT DE LA CCIT :

- Le recrutement des salariés de droit privé nécessaires au bon accomplissement des missions opérationnelles de la CCIT Mayenne, dans la limite des effectifs annuels et de la masse salariale prévue au budget annuel ;
- La gestion de la situation personnelle des salariés de droit privé et des agents statutaires et vacataires ;
- La gestion des vacataires salariés dans la limite de la masse salariale prévue au budget annuel;
- La gestion des intérimaires ;
- La gestion des stagiaires écoles.

Toutes les autres décisions contractuelles restent de la compétence du président de la CCI PDL et à sa signature ou celle de son délégataire.

1.2. Par "recrutement", il faut entendre :

L'ensemble des actions mises en œuvre pour trouver un candidat correspondant aux besoins de l'organisation de la CCIT Mayenne dans un poste donné ; les informations sont ensuite communiquées à la DRH de la CCI régionale qui assure l'élaboration du contrat, qui est ensuite signé par le président de la CCI régionale ou son délégataire ;

1.3. Par "gestion de la situation personnelle", il faut entendre :

- La gestion des droits à congés,
- L'agrément des demandes d'adaptation du temps de travail,
- Les entretiens professionnels,
- La formation continue, dans le cadre du plan de développement de compétences établi par la CCI Pays de la Loire après information et consultation de la commission paritaire régionale
- L'organisation, l'aménagement et l'amélioration des conditions de travail et de l'emploi,
- Les actions en faveur de la transmission des savoirs et des savoir-faire,
- Les mesures de prévention, telles l'instruction des collaborateurs aux premiers secours dans les services où sont effectués des travaux dangereux.

ARTICLE 2 – DURÉE

La présente convention prend effet le 9 décembre 2021 pour la durée de la mandature, étant précisé qu'elle prendra fin si le PRESIDENT DE LA CCIPDL ou PRESIDENT DE LA CCIT cesse d'exercer cette fonction.

ARTICLE 3 – MODALITES DE MISE EN ŒUVRE DE LA DÉLÉGATION

- 3.1. La présente délégation sera mise en œuvre par le **PRESIDENT DE LA CCIT** dans le strict respect du Statut du personnel administratif des CCI, du Règlement Intérieur du personnel de la CCI Pays de la Loire, du droit du travail et de la loi Pacte (pour la période transitoire) et des process "ressources humaines" de la CCI Pays de la Loire, notamment en matière de recrutement.
- 3.2. Information de la CCIPDL :
- Chaque recrutement envisagé par le **PRESIDENT DE LA CCIT** fera l'objet d'une information préalable à la Direction des Ressources Humaines de la CCI Pays de la Loire ;
 - Une information sera faite sur la mise en œuvre de la présente convention à l'occasion de réunions du Bureau de la CCI Pays de la Loire

ARTICLE 4 – INFORMATION RELATIVE A LA DÉLÉGATION DE COMPÉTENCES

La présente convention sera publiée et portée à la connaissance de l'Assemblée Générale de la CCIT Mayenne et de la Commission Paritaire Régionale.

Fait en deux exemplaires originaux à Nantes, le 9 décembre 2021

Mention manuscrite

"Bon pour acceptation de la délégation"

Bon pour acceptation de la délégation



Eric HUNAUT,
Président de la CCI Mayenne



Jean-François REYNOUARD,
Président de la CCI Pays de la Loire



**CHAMBRE DE COMMERCE
ET D'INDUSTRIE**

1^{er} ACCÉLÉRATEUR DES ENTREPRISES

DELIBERATION N° 4-211209

**DELEGATION DE COMPETENCES AUX
PRESIDENTS DES CCIT DES PAYS DE LA LOIRE CONCERNANT
LE RECRUTEMENT ET LA GESTION DE LA SITUATION PERSONNELLE
DES AGENTS MIS A DISPOSITION DES CCIT ET DES SALARIES DE
DROIT PRIVE AFFECTES AUX DITES CHAMBRES**

ASSEMBLEE GENERALE DU 9 DECEMBRE 2021, A NANTES

Après avoir entendu la présentation du président sur les points suivants :

- En application des dispositions du code de commerce, la CCI Pays de la Loire :
 - ✓ Est l'employeur de tous les agents de droit public sous statut (hors services industriels et commerciaux) et des salariés de droit privé ; à ce titre, elle recrute, gère la situation personnelle des collaborateurs, décide des rémunérations, des sanctions, etc. ; et
 - ✓ Peut déléguer aux CCI territoriales, pour la durée de la mandature, le recrutement des agents mis à disposition et des salariés de droit privé affectés et la gestion de leur situation personnelle.
- Cette déléation de compétence :
 - ✓ Nécessite l'approbation de l'assemblée générale et la conclusion d'une convention écrite entre la CCI Pays de la Loire et chaque CCI territoriale ;
 - ✓ Concerne des actes déterminés, à savoir le recrutement et la gestion de la situation personnelle ;
 - ✓ S'exerce dans la limite des effectifs annuels et de la masse salariale prévue au budget annuel et dans le respect, entre autres, des procédures Ressources Humaines de la CCI Pays de la Loire, notamment en matière de recrutement.
- Il est par ailleurs prévu que le DGH de la CCI Pays de la Loire soit préalablement informé de tout recrutement envisagé, et qu'un point sur la mise en œuvre de la déléation soit fait lors de réunions de bureau.

Les membres élus autorisent, pour la durée de la mandature, la déléation de compétence à chaque CCI territoriale en ce qui concerne le recrutement et la gestion de la situation personnelle des agents mis à leur disposition et des salariés de droit privé affectés, et approuvent le projet de convention qui leur a été communiqué

Quorum	24
Votants	44
Votes "pour"	44
Votes "contre"	0
Absentions	0

Jean-François REYNOUARD,
Président de la CCI Pays de la Loire



DELEGATIONS DE SIGNATURES
(valables pour la durée de la mandature 2021-2026)

Délégations du Président en tant qu'autorité chargée de l'exécution des budgets			
NATURE DE L'ACTE	BENEFICIAIRES	FONCTIONS	CONDITIONS
Engagements de recettes	Cyrille LAHEURTE	Directeur Général	Signature des engagements de recettes d'un montant au plus égal à 80 000 euros TTC
Engagements de recettes	Maëlle MORVAN	Directrice Développement des Entreprises	Sur proposition du Directeur Général, la signature des engagements de recettes d'un montant au plus égal à 15 000 euros TTC est également déléguée aux directeurs/responsables ci-contre, selon le service/département concerné.
	Jacques COURTIN	Responsable Etudes et Action Territoriale	
	Laurent DAVID	Directeur Formation/ Directeur CFA	
	Julien ELIE	Directeur Relations Institutionnelles, Etudes et Projets	
Engagements de recettes	Estelle MARSAT	Responsable Pédagogique/ Référente Handicap	Sur proposition du Directeur Général, la signature des engagements de recettes d'un montant au plus égal à 5 000 €
	Françoise MORIN	Responsable d'Etablissement	
	Philippe MOREAU	Responsable de Programmes de Formation Informatique	



DELEGATIONS DE SIGNATURES
(valables pour la durée de la mandature 2021-2026)

Délégations du Président en matière de marchés			
NATURE DE L'ACTE	BENEFICIAIRES	FONCTIONS	CONDITIONS
Ouverture des plis quelque soit la procédure	Cyrille LAHEURTE	Directeur Général	Sur proposition du Directeur Général
	Pascal CHEVREAU	Responsable achats/contrôle de gestion	
	Gabrielle GARREAU	Chargée des Marchés Publics	
Signature des marchés inférieurs à 1 500 € HT	Maëlle MORVAN	Directrice Développement des Entreprises	Sur proposition du Directeur Général
	Laurent DAVID	Directeur Formation/ Directeur CFA	
	Julien ELIE	Directeur Relations Institutionnelles, Etudes et Projets	
	Jacques COURTIN	Responsable Pôle Etudes et Action Territoriale	
	Brigitte GUILBOT	Attachée de Direction	
	Françoise MORIN	Responsable d'Etablissement	
	Aude PICHARD-THIBEAU	Directrice Ressources Humaines	
Signature des marchés inférieurs à 5 000 € HT	Nicolas MOSTOWYK	Responsable des Systèmes d'Information de Proximité	Sur proposition du Directeur Général
Signature des marchés inférieurs à 15 000 € HT	Cyrille LAHEURTE	Directeur Général	
Signature des bons de commande d'un marché préalablement signé par le Président	Cyrille LAHEURTE	Directeur Général	



DELEGATIONS DE SIGNATURES
(valables pour la durée de la mandature 2021-2026)

Délégations du Président en matière de marchés (suite)			
NATURE DE L'ACTE	BENEFICIAIRES	FONCTIONS	
CONDITIONS			
Définition des procédures applicables en conformité avec le code des marchés publics	Cyrille LAHEURTE Pascal CHEVREAU	Directeur Général Responsable achats/contrôle de gestion	Sur proposition du Directeur Général
Signature du rapport de présentation pour les marchés ≥ 50 000 € HT	Cyrille LAHEURTE Pascal CHEVREAU	Directeur Général Responsable achats/contrôle de gestion	Sur proposition du Directeur Général
Négociations des Marchés	Cyrille LAHEURTE Pascal CHEVREAU	Directeur Général Responsable achats/contrôle de gestion	Sur proposition du Directeur Général
Réponses négatives aux marchés	Cyrille LAHEURTE Pascal CHEVREAU	Directeur Général Responsable achats/contrôle de gestion	Sur proposition du Directeur Général
Les mandats de dépenses sont signés par le Délégué du Président - après avis de la Commission des Marchés si requis - après visa du Directeur ou du Responsable de Service et du Directeur Général			



DELEGATIONS DE SIGNATURES
(valables pour la durée de la mandature 2021-2026)

Délégations du Trésorier en tant que comptable		
NATURE DE L'ACTE	BENEFICIAIRES	FONCTIONS
Visa du titre de perception ou du mandat, préalablement signé par le Président ou son délégataire	Nathalie PLANCHAIS	Trésorière Adjointe
Titres de paiement : chèques bancaires, chèques postaux, virements bancaires, etc	Nathalie PLANCHAIS	Trésorière Adjointe
	Isabelle COUPRIE	Directrice Financière et Immobilière
	Florence PHELIPPEAU	Chef Comptable
	Virginie BERTRAND	Chef Comptable (remplacante de F.PHELIPPEAU)
	Béatrice RAGALEUX	Comptable
Régie de recettes	Mélanie MOUCHEL	Sur proposition du Directeur Général : encaissements liés aux photocopies, plans, documentation, factures...
	Julie BEASSE	Sur proposition du Directeur Général :
	Ludovic PLESSIS	Pour les encaissements liés aux formalités
Régie de recettes	Mélanie MOUCHEL	Sur proposition du Directeur Général : pour utilisation d'un TPE



DELEGATIONS DE SIGNATURES
(valables pour la durée de la mandature 2021-2026)

Délégations du Trésorier en tant que comptable (suite)			
NATURE DE L'ACTE	BENEFICIAIRES	FONCTIONS	CONDITIONS
Paiement par tous moyens . Factures fournisseurs (< 20000 € HT) . Factures CCI Pays de la Loire relatives à la mise à disposition de personnel (sans limite de montant)	Isabelle COUPRIE	Directrice Financière et Immobilière	Sur proposition du Directeur Général
	Florence PHELIPPEAU	Chef Comptable	Sur proposition de Directeur Général et en l'absence d'Isabelle COUPRIE
	Virginie BERTRAND	Chef Comptable (remplacante de F.PHELIPPEAU)	Sur proposition de Directeur Général
Paiement d'impôts et taxes, et charges sociales	Isabelle COUPRIE	Directrice Financière et Immobilière	Sur proposition de Directeur Général
	Florence PHELIPPEAU	Chef Comptable	Sur proposition de Directeur Général et en l'absence d'Isabelle COUPRIE
	Virginie BERTRAND	Chef Comptable (remplacante de F.PHELIPPEAU)	Sur proposition de Directeur Général
Encaissements de prélèvements	Isabelle COUPRIE	Directrice Financière et Immobilière	Sur proposition du Directeur Général
	Florence PHELIPPEAU	Chef Comptable	Pour encaissements liés aux clients, élèves, autres...
	Virginie BERTRAND	Chef Comptable (remplacante de F.PHELIPPEAU)	Sur proposition du Directeur Général
Régie de carte bancaire	Maryse ROUSSEAU	Assistante Achats/Contrôle de Gestion	Sur proposition du Directeur Général : Type d'achats : Paiements obligatoires par internet et achats exceptionnels d'urgence



DELEGATIONS DE SIGNATURES
(valables pour la durée de la mandature 2021-2026)

Délégations du Trésorier en tant que comptable (suite)		
NATURE DE L'ACTE	BENEFICIAIRES	FONCTIONS
Certification des factures émises, règlements reçus (Certifier les duplicatas de factures de recette et des paiements reçus et enregistrés en comptabilité)	Isabelle COUPRIE	Directrice Financière et Immobilière
	Florence PHELIPPEAU	Chef Comptable
	Virginie BERTRAND	Chef Comptable (remplaçante de F.PHELIPPEAU)
Certification des factures reçues et des règlements émis (Certifier les états de dépenses, duplicatas de factures de dépenses et des paiements mandats et enregistrés en comptabilité)	Isabelle COUPRIE	Directrice Financière et Immobilière
	Florence PHELIPPEAU	Chef Comptable
	Virginie BERTRAND	Chef Comptable (remplaçante de F.PHELIPPEAU)
Certifier les justificatifs de paiements et encaissements relatifs à une opération co-financée	Isabelle COUPRIE	Directrice Financière et Immobilière
	Isabelle COUPRIE	Directrice Financière et Immobilière
	Florence PHELIPPEAU	Chef Comptable
Endossements de chèques	Virginie BERTRAND	Chef Comptable (remplaçante de F.PHELIPPEAU)
	Béatrice RAGALEUX	Comptable
	Nadine CHOY	Comptable

CONDITIONS

Sur proposition du Directeur Général

Sur proposition du Directeur Général

Sur proposition du Directeur Général

Sur proposition du Directeur Général :
délégation pour apposer un tampon
représentant le visa du trésorier



DELEGATIONS DE SIGNATURES
(valables pour la durée de la mandature 2021-2026)

Délégations du Président en matière d'administration générale de la CCI			
NATURE DE L'ACTE	BENEFICIAIRES	FONCTIONS	CONDITIONS
Organisation interne des services	Cyrille LAHEURTE	Directeur Général	Toute correspondance à l'exception des courriers aux personnalités élues ou à caractère politique
Correspondances	Cyrille LAHEURTE	Directeur Général	Toute correspondance à l'exception des courriers aux personnalités élues ou à caractère politique
Gestion des formations qualifiantes	Laurent DAVID	Directeur Formation/ Directeur CFA	Sur proposition du Directeur Général : tous les documents
	Françoise MORIN	Responsable d'Etablissement	
Documents relatifs aux appels d'offres	Cyrille LAHEURTE	Directeur Général	Documents relatifs aux appels d'offres
	Laurent DAVID	Directeur Formation/ Directeur CFA	
	Maëlle MORVAN	Directrice Développement des Entreprises	
Pièces de candidature d'un marché public	Cyrille LAHEURTE	Directeur Général	Pièces de candidatures concernant la réponse à un appel d'offres Dépôt des offres dématérialisées avec certification électronique
	Isabelle COUPRIE	Directrice Financière et Immobilière	
	Laurent DAVID	Directeur Formation/ Directeur CFA	
	Françoise MORIN	Responsable d'Etablissement	
	Maëlle MORVAN	Directrice Développement des Entreprises	



DELEGATIONS DE SIGNATURES
(valables pour la durée de la mandature 2021-2026)

Délégations du Président en matière d'administration générale de la CCI (suite)			
NATURE DE L'ACTE	BENEFICIAIRES	FONCTIONS	CONDITIONS
Documents relatifs à la formation continue	Cyrille LAHEURTE	Directeur Général	Sur proposition du Directeur Général : tous les documents (conventions de formation, contrats individuels de formation, certificats de réalisation, CERFA permis d'exploitation, attestations de fin de formation, convocations...)
	Laurent DAVID	Directeur Formation/ Directeur CFA	
Responsabilité sécurité incendie	David MARQUET	Responsable Maintenance, Travaux Neufs et Sécurité	Sur proposition du Directeur Général : désignation d'un responsable unique de sécurité pour représenter la CCI et délégation afin de garantir une efficacité pérenne des actions de prévention et des mesures de sauvegarde propres à assurer la sécurité des personnes contre les risques d'incendie et de panique
Formalités diverses (CFE, carnets ATA, certificats d'origine, visas de factures, attestations etc...)	Cyrille LAHEURTE	Directeur Général	
	Maëlle MORVAN	Directrice Développement des Entreprises	
	Mélanie MOUCHEL	Conseillère Création d'Entreprise (Formalités des Entreprises)	Sur proposition du Directeur Général
	Karine LOCHIN-VISSE	Assistante Pôle Attractivité	
Délivrance de cartes permettant l'exercice d'une activité commerciale ambulante	Maëlle MORVAN	Directrice Développement des Entreprises	Sur proposition du Directeur Général
	Mélanie MOUCHEL	Conseillère Création d'Entreprise (Formalités des Entreprises)	



DELEGATIONS DE SIGNATURES
(valables pour la durée de la mandature 2021-2026)

Délégations du Président en matière d'administration générale de la CCI (suite)			
NATURE DE L'ACTE	BENEFICIAIRES	FONCTIONS	CONDITIONS
Délivrance de cartes permettant l'exercice d'une activité immobilière	Maëlle MORVAN	Directrice Développement des Entreprises	Sur proposition du Directeur Général
	Mélanie MOUCHEL	Conseillère Création d'Entreprise (Formalités des Entreprises)	
Formalités liées à l'activité de mandataires pour les immatriculations, modifications et radiations, à la demande des entreprises, selon le champ d'actions défini par CCI France (régional et local)	Mélanie MOUCHEL	Conseillère création d'Entreprise (Formalités des Entreprises)	Sur proposition du Directeur Général
	Julie BEASSE	Conseillère Création d'Entreprise	
	Ludovic PLESSIS	Coordinateur Pôle Entrepreneuriat	
	Maëlle MORVAN	Directrice Développement des Entreprises	
Documents exports produits par les entreprises et transmis aux consulats, ministères...	Karine LOCHIN-VISSE	Assistante Pôle Attractivité	Sur proposition du Directeur Général
	Mélanie MOUCHEL	Conseillère Création d'Entreprise (Formalités des Entreprises)	



DELEGATIONS DE SIGNATURES
(valables pour la durée de la mandature 2021-2026)

Délégations du Président concernant l'administration générale de l'Organisme de Formation /Point Orientation apprentissage de la CCI			
NATURE DE L'ACTE	BENEFICIAIRES	FONCTIONS	CONDITIONS
CONTRATS D'APPRENTISSAGE			
Contrat de vacation	Laurent DAVID	Directeur Formation/ Directeur CFA	Sur proposition du Directeur Général
Contrat à durée déterminée	Cyrille LAHEURTE	Directeur Général	
Lettre de commande	Laurent DAVID	Directeur Formation/ Directeur CFA	
Convention de formation professionnelle	Françoise MORIN	Responsable d'Etablissement	Sur proposition du Directeur Général
Contrat de formation par apprentissage (contrat hors convention régionale)	Estelle MARSAT	Responsable Pédagogique/ Référente Handicap	
	Amélie MATTE	Conseillère Pédagogique	
Contrats d'apprentissage			
	Laurent DAVID	Directeur Formation/ Directeur CFA	
	Françoise MORIN	Responsable d'Etablissement	
	Estelle MARSAT	Responsable Pédagogique/ Référente Handicap	
	Amélie MATTE	Conseillère Pédagogique	Sur proposition du Directeur Général
	Sylvia HAY	Assistante Formations Longues	
	Sylvie ROUSSEAU	Assistante Formations Longues	



Délégations du Président concernant l'administration générale de l'Organisme de Formation /Point Orientation apprentissage de la CCI (suite)			
NATURE DE L'ACTE	BENEFICIAIRES	FONCTIONS	CONDITIONS
CONTRATS D'APPRENTISSAGE			
Convention tripartite de réduction du contrat d'apprentissage	Laurent DAVID Françoise MORIN Estelle MARSAT	Directeur Formation/ Directeur CFA Responsable d'Etablissement Responsable Pédagogique/ Référente Handicap	Sur proposition du Directeur Général
Convention de partenariat Convention location de salles	Laurent DAVID	Directeur Formation/ Directeur CFA	Sur proposition du Directeur Général
Règlement intérieur du CFA	Laurent DAVID Françoise MORIN	Directeur Formation/ Directeur CFA Responsable d'Etablissement	Sur proposition du Directeur Général
HABILITATIONS SPECIFIQUES DE L'ORGANISME DE FORMATION			
Habilitation Formation Sauveteur Secouriste du travail, certification des Langues....	Laurent DAVID	Directeur Formation/ Directeur CFA	Pour les habilitations et toutes les modifications afférentes
GESTION DES CONVENTIONS MINI STAGES			
Validation des conventions relatives à l'organisation des périodes d'observation en milieu professionnel	Isabelle ARRIAU Maëlle MORVAN Valérie LARDEUX Agnès HERMIENIER-BOUCAULT	Chargée de Mission de Contrôle Pédagogique et Formation par Apprentissage Directrice Développement des Entreprises Chargée d'Accueil/ Assistante Direction Générale Chargée d'Accueil	Sur proposition du Directeur Général



DELEGATIONS DE SIGNATURES
(valables pour la durée de la mandature 2021-2026)

Délégations du Président de la CCIR au Président de la CCIT en matière de gestion des ressources humaines			
NATURE DE L'ACTE	BENEFICIAIRES	FONCTIONS	CONDITIONS
Recrutements des CDI au statut	Cyrille LAHEURTE	Directeur Général	Recrutement des cadres et des non cadres
Recrutements des contractuels titre IV au statut et hors statut	Cyrille LAHEURTE	Directeur Général	Recrutement des cadres et des non cadres
Recrutements des enseignants vacataires Conditions d'intervention en vacatation	Cyrille LAHEURTE	Directeur Général	Sur propositions du Directeur Général, signature de la Responsable des Ressources Humaines, pour les contrats et les avenants selon la procédure interne RH
	Aude PICHARD-THIBEAU	Directrice des Ressources Humaines	
	Christelle PERACHE	Chargée des Ressources Humaines	
Recrutements des enseignants vacataires Contrats de vacatation	Cyrille LAHEURTE	Directeur Général	Sur propositions du Directeur Général, signature pour les contrats et les avenants selon la procédure interne RH
	Aude PICHARD-THIBEAU	Directrice des Ressources Humaines	
	Christelle PERACHE	Chargée des Ressources Humaines	
	Laurent DAVID	Directeur Formation/ Directeur CFA	



DELEGATIONS DE SIGNATURES
(valables pour la durée de la mandature 2021-2026)

Délégations du Président de la CCIR au Président de la CCIT en matière de gestion des ressources humaines (suite)			
NATURE DE L'ACTE	BENEFICIAIRES	FONCTIONS	
		CONDITIONS	
Signature de tout courrier et document liés à la gestion courante du personnel	Cyrille LAHEURTE Aude PICHARD-THIBEAU	Directeur Général Directrice des Ressources Humaines	Signature de tout courrier et document liés à la gestion courante du personnel Sur proposition du Directeur Général, proposition de signature pour : certificats de travail, attestations diverses, Assedic, maladie, retraite... courriers courants, formation du personnel, validation des heures sup/complémentaires demandées préalablement par les directeurs.
Congés et absences	Christelle PERACHE Cyrille LAHEURTE	Chargée des Ressources Humaines Directeur Général	En ce qui concerne les Directeurs et responsables placés sous sa hiérarchie directe
Congés et absences	Isabelle COUPRIE Aude PICHARD-THIBEAU Maëlle MORVAN Laurent DAVID Julien ELIE Jacques COURTIN Brigitte GUILBOT Françoise MORIN Estelle MARSAT	Directrice Administrative et Financière Directrice des Ressources Humaines Directrice Développement des Entreprises Directeur Formation/ Directeur CFA Directeur Relations Institutionnelles, Etudes et Projets Responsable Pôle Etudes et Action Territoriale Attachée de Direction Responsable d'Etablissement Responsable Pédagogique/ Référente Handicap	Sur propositions du Directeur Général, pour le personnel placé sous l'autorité des responsables ci-contre ou des responsables concernés, dans le respect de la procédure des Ressources Humaines



DELEGATIONS DE SIGNATURES
(valables pour la durée de la mandature 2021-2026)

Délégations du Président de la CCIR au Président de la CCIT en matière de gestion des ressources humaines (suite)		
NATURE DE L'ACTE	BENEFICIAIRES	FONCTIONS
	Florence PHELIPPEAU Virginie BERTRAND Amandine DEROUET Thomas LAMANDE-MORANT Ludovic PLESSIS Amélie BOSSARD Florence HERAUD Nicolas MOSTOWYK	Chef Comptable Chef Comptable (remplaçant de F.PHELIPPEAU) Coordinatrice du Pôle Attractivité Coordinateur Pôle Performance Coordinateur Pôle Entrepreneuriat Directrice Responsabilité Sociétale des Entreprises Directrice Communication CCI49/53 Responsable des Systèmes d'Information de Proximité
Congés et absences		Sur propositions du Directeur Général, pour le personnel placé sous l'autorité des responsables ci-contre ou des responsables concernés, dans le respect de la procédure des Ressources Humaines
Correspondances avec les représentants du personnel et les délégués syndicaux	Cyrille LAHEURTE Aude PICHARD-THIBEAU	Directeur Général Directrice des Ressources Humaines
Art 26-8 du statut : agent recruté à plein temps et demandant un temps partiel	Cyrille LAHEURTE	Directeur Général
Art 27 ter du statut : congé parental à plein temps ou à temps partiel	Cyrille LAHEURTE	Directeur Général
Art 27 du statut : Autorisation d'absence pour garde d'enfant	Cyrille LAHEURTE Isabelle COUPRIE Aude PICHARD-THIBEAU Maëlle MORVAN Laurent DAVID Julien ELIE Jacques COURTIN Brigitte GUILBOT Françoise MORIN Estelle MARSAT	Directeur Général Directrice Administrative et Financière Directrice des Ressources Humaines Directrice Développement des Entreprises Directeur Formation/ Directeur CFA Directeur Relations Institutionnelles, Etudes et Projets Responsable Pôle Etudes et Action Territoriale Attachée de Direction Responsable d'Etablissement Responsable Pédagogique/ Référente Handicap
		Sur proposition du Directeur Général, dans le respect des procédures RH



DELEGATIONS DE SIGNATURES
(valables pour la durée de la mandature 2021-2026)

Délégations du Président de la CCIR au Président de la CCIT en matière de gestion des ressources humaines (suite)		
NATURE DE L'ACTE	BENEFICIAIRES	FONCTIONS
		CONDITIONS
	Florence PHELIPPEAU Virginie BERTRAND Amandine DEROUET Thomas LAMANDE-MORANT Ludovic PLESSIS Amélie BOSSARD Florence HERAUD Nicolas MOSTOWYK	Chef Comptable Chef Comptable (remplaçante de F.PHELIPEAU) Coordinatrice du Pôle Attractivité Coordinateur Pôle Performance Coordinateur Pôle Entrepreneuriat Directrice Responsabilité Sociétale des Entreprises Directrice Communication CCI49/53 Responsable des Systèmes d'Information de Proximité
Art 27 du statut : Autorisation d'absence pour garde d'enfant		Sur proposition du Directeur Général, dans le respect des procédures RH
Art 28 du statut : congés sans rémunération pour convenance personnelle, mobilité...	Cyrille LAHEURTE	Directeur Général
Art 37 du statut : Sanctions disciplinaires (hors avertissements)	Cyrille LAHEURTE	Directeur Général
Art 37 du statut : Sanctions disciplinaires - avertissements	Cyrille LAHEURTE Isabelle COUPRIE Aude PICHARD-THIBEAU Maëlle MORVAN Laurent DAVID Julien ELIE Jacques COURTIN Brigitte GUILBOT Françoise MORIN Estelle MARSAT	Directeur Général Directrice Administrative et Financière Directrice des Ressources Humaines Directrice Développement des Entreprises Directeur Formation/ Directeur CFA Directeur Relations Institutionnelles, Etudes et Projets Responsable Pôle Etudes et Action Territoriale Attachée de Direction Responsable d'Etablissement Responsable Pédagogique/ Référente Handicap



DELEGATIONS DE SIGNATURES
(valables pour la durée de la mandature 2021-2026)

Délégations du Président de la CCIR au Président de la CCIT en matière de gestion des ressources humaines (suite)			
NATURE DE L'ACTE	BENEFICIAIRES	FONCTIONS	
Art 37 du statut : Sanctions disciplinaires - avertissements	Florence PHELIPPEAU	Chef Comptable	
	Virginie BERTRAND	Chef Comptable (remplaçant de F.PHELIPPEAU)	
	Amandine DEROUJET	Coordinatrice du Pôle Attractivité	
	Thomas LAMANDE-MORANT	Coordinateur Pôle Performance	
	Ludovic PLESSIS	Coordinateur Pôle Entrepreneuriat	
	Amélie BOSSARD	Directrice Responsabilité Sociétale des Entreprises	
	Florence HERAUD	Directrice Communication CCI49/53	
	Nicolas MOSTOWYK	Responsable des Systèmes d'Information de Proximité	
			Sur proposition du Directeur Général

Fait pour valoir ce que de droit
Le 09 mars 2023

Le Président

Le Trésorier

MANDATURE 2021 - 2026

Annexe 10

Membres du bureau

<i>NOM</i>	<i>Prénom</i>	<i>Fonction</i>
HUNAUT	Eric	Président
DENIAU	Jérôme	Vice-Président
COATANEA	Erwan	Vice-Président
LE GRAND-THEIL	Cécile	Vice-Présidente
MOTRIEUX	Jean-Michel	Trésorier
PLANCHAIS	Nathalie	Trésorière-adjoint
DEVINEAU	Frédéric	Secrétaire
TERRIEN	Christophe	Secrétaire
CHAPLET	Jérôme	Secrétaire

MANDATURE 2021 - 2026

Commissions réglementées

COMMISSION DES FINANCES		
NOM	Prénom	Fonction
LAIRY	Laurent	Président
FOUASSIER	Eric	Vice-Président
LUCAS	Bruno	Membre
MOQUET	Camille	Membre
ROUSSEAU	Nicolas	Membre
TEK	Konthirith	Membre
BLANCHARD	David	Auditeur libre en qualité de Conseiller Technique CCI

COMMISSION CONSULTATIVE DES MARCHES		
NOM	Prénom	Fonction
GRANGER	Loïc	Président
MOUSSET	Nicolas	Vice-président
SEYEUX	Vincent	Titulaire
MONTEMBault	Norbert	Titulaire
	non pourvu à ce jour	Suppléant
	non pourvu à ce jour	Suppléant

COMMISSION PREVENTION DES CONFLITS D'INTERET		
NOM	Prénom	Fonction
ALEXANDRE	Raphaël	Président
GOHIER	Hélène	Membre
GRUAU	Guillaume	Membre
FOUASSIER	Nicolas	Personne qualifiée - Bâtonnier ordre des avocats

MANDATURE 2021 - 2026
Commissions thématiques

Annexe 12

**Soutenir toutes les entreprises de la Mayenne
pour un développement durable et rentable**

Entreprenariat
Contribuer à la relance économique des territoires de la Mayenne

Mutations
Accompagner les transformations écologiques, énergétiques, sociétales et numériques des TPE PME des territoires de la Mayenne

Emploi compétences
Contribuer au développement des compétences des jeunes, des salariés et des dirigeants avec des formations alignées sur les besoins de nos entreprises mayennaises

Territoire et interactions
Adopter une position de fédérateur au service du développement économique de la Mayenne

Pilotage

Elus

Collaborateurs

Nathalie PLANCHAIS
Jean-Michel MOTRIEUX

Maelle MORVAN
Ludovic PLESSIS

Erwan COATANEA
Jérôme CHAPLET

Maëlle MORVAN

Christophe TERRIEN
Frédéric DEVINEAU

Laurent DAVID
Françoise MORIN

Jérôme DENIAU
Cécile LEGRAND THEIL

Julien ELIE

**ANNEXE 14- PROCEDURE DE RECUEIL DES SIGNALEMENTS EMIS PAR
DES LANCEURS D'ALERTE**

En attente infos CCI France